

Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier CFC

Orfèvre CFC

Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses CFC

Entreprise

**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**



VSGU-ASHB
Verband Schweizer Goldschmiede-
und Uhrenfachgeschäfte (VSGU)
Association Suisse des maisons spécialisées
en Horlogerie et Bijouterie (ASHB)
www.vsgu-ashb.ch



RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE »

Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier CFC, orfèvre CFC, sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses CFC



RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022

Document complémentaire relatif à la mise en œuvre de la formation professionnelle initiale conformément à l'annexe au plan de formation, édition du 9 juillet 2021.

La Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité du champ professionnel « Conception de bijoux et d'objets d'orfèvrerie » a élaboré cette recommandation pour les personnes déjà titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) hors du champ professionnel ou à l'intérieur de celui-ci. Les situations décrites concernent des cas usuels. Il convient d'évaluer les formations préalables divergentes au cas par cas. Dans tous les cas, c'est l'autorité de surveillance cantonale qui décide du contenu et de la durée d'une formation initiale raccourcie.

Formation initiale achevée avec CFC	Formation initiale raccourcie avec CFC souhaitée		
	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC	Orfèvre avec CFC	Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC
Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC (ordonnance ¹ du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation bijouterie (ordonnance ² du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))		Situation 1	Situation 2
Orfèvre avec CFC (ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation orfèvrerie (ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))	Situation 3		Situation 4
Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC (ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation sertissage (ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))	Situation 5	Situation 6	

¹ Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale dans le champ professionnel « création de bijoux et d'objets » avec certificat fédéral de capacité (CFC)

² Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de bijoutière/bijoutier avec certificat fédéral de capacité (CFC)



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Graveuse / graveur CFC (Ordonnance ³ du 22. Novembre 2021 (état au 1. Janvier 2018))	Situation 7
Autre formation initiale avec CFC	Situation 8

Situation 1

Formation initiale achevée avec CFC	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC (Ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation bijouterie (Ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Orfèvre avec CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	2 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement des 3 ^e et 4 ^e années de formation doit être intégralement suivi (y compris les 40 leçons spécifiques pour la formation d'orfèvre avec CFC en 4 ^e année de formation) : toutes les unités d'apprentissage à compter de la 3 ^e année de formation doivent être achevées avec focalisation sur les pratiques spécifiques à chaque profession visée (c.-à-d. focalisation sur les objets, concepts, dessins de clients, etc. correspondants).
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	CI2 (partie Forge d'outils), CI3, CI5, CI7
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (4 semestres) b) les 4 cours interentreprises (CI), avec uniquement l'évaluation de la partie Forge d'outils pour la note CI2

³ Ordonnance du SEFRI sur la formation professionnelle initiale de graveuse/graveur avec certificat fédéral de capacité (CFC)



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 2

Formation initiale achevée avec CFC	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC (Ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation bijouterie Ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015)
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	2 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement des 3 ^e et 4 ^e années de formation doit être intégralement suivi : toutes les unités d'apprentissage à compter de la 3 ^e année de formation doivent être achevées avec focalisation sur les pratiques spécifiques à chaque profession visée (c.-à-d. focalisation sur les objets, concepts, dessins de clients, etc. correspondants). Les 20 leçons spécifiques aux sertisseuses de pierres précieuses / sertisseurs de pierres précieuses lors de la 1 ^{re} année de formation doivent être suivies en sus.
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	CI1 : uniquement les 4 jours supplémentaires pour les sertisseuses de pierres précieuses / sertisseurs de pierres précieuses, CI2, CI5, CI7
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (4 semestres), l'évaluation des 20 leçons est intégrée à la note d'expérience du semestre lors duquel cette unité d'apprentissage a été suivie. b) les 3 cours interentreprises (CI) ; les jours supplémentaire du CI1 ne sont pas évalués.



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 3

Formation initiale achevée avec CFC	Orfèvre avec CFC (Ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation orfèvrerie (Ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	2 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement des 3 ^e et 4 ^e années de formation doit être intégralement suivi : toutes les unités d'apprentissage à compter de la 3 ^e année de formation doivent être achevées avec focalisation sur les pratiques spécifiques à chaque profession visée (c.-à-d. focalisation sur les objets, concepts, dessins de clients, etc. correspondants).
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	CI2 (partie Forge), CI3, CI5, CI7
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (4 semestres) b) les 4 cours interentreprises (CI), avec uniquement l'évaluation de la partie Forge pour la note CI2



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 4

Formation initiale achevée avec CFC	Orfèvre avec CFC (Ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation orfèvrerie (Ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	3 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement des 3 ^e et 4 ^e années de formation doit être intégralement suivi : toutes les unités d'apprentissage à compter de la 3 ^e année de formation doivent être achevées avec focalisation sur les pratiques spécifiques à chaque profession visée (c.-à-d. focalisation sur les objets, concepts, dessins de clients, etc. correspondants). Les 20 leçons spécifiques aux sertisseuses de pierres précieuses / sertisseurs de pierres précieuses lors de la 1 ^{re} année de formation doivent être suivies en sus.
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	CI1 : uniquement les 4 jours supplémentaires pour les sertisseuses de pierres précieuses / sertisseurs de pierres précieuses, CI2, CI5, CI7
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (4 semestres) b) les 3 cours interentreprises (CI) ; les jours supplémentaire du CI1 ne sont pas évalués.



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 5

Formation initiale achevée avec CFC	Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC (Ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation sertissage (Ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	3 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement des 3 ^e et 4 ^e années de formation doit être intégralement suivi : toutes les unités d'apprentissage à compter de la 3 ^e année de formation doivent être achevées avec focalisation sur les pratiques spécifiques à chaque profession visée (c.-à-d. focalisation sur les objets, concepts, dessins de clients, etc. correspondants).
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	CI2, CI3, CI5, CI7
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (4 semestres) b) les 4 cours interentreprises (CI)



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 6

Formation initiale achevée avec CFC	Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC (Ordonnance du 9 juillet 2021) et bijoutière/bijoutier avec CFC orientation sertissage (Ordonnance du 8 juin 2009 (état au 15.02.2015))
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Orfèvre avec CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	3 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement des 3 ^e et 4 ^e années de formation doit être intégralement suivi (y compris les 40 leçons spécifiques pour la formation d'orfèvre avec CFC en 4 ^e année de formation) : toutes les unités d'apprentissage à compter de la 3 ^e année de formation doivent être achevées avec focalisation sur les pratiques spécifiques à chaque profession visée (c.-à-d. focalisation sur les objets, concepts, dessins de clients, etc. correspondants).
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	CI2, CI3, CI5, CI7
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (4 semestres) b) les 4 cours interentreprises (CI)



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
 BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 7

Formation initiale achevée avec CFC	Graveuse / graveur CFC (Ordonnance du 22. Novembre 2021 (état au 1. Janvier 2018))
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier CFC, orfèvre CFC, sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	3 ans
Formation en entreprise	Il est recommandé d'achever l'intégralité du programme de formation en entreprise, c.-à-d. de répartir les activités recommandées des quatre années de formation sur les trois années de formation.
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement doit être intégralement suivi dès la 2 ^e année de formation. Il est recommandé de suivre l'enseignement de la 1 ^{re} année de formation et d'acquérir les compétences dans le cadre d'un apprentissage autonome.
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	Tous les CI de la profession envisagée correspondantes doivent être suivis.
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (6 semestres) b) les 6 cours interentreprises (CI) pour les diplômes de bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC et d'orfèvre avec CFC ; les 5 cours interentreprises (CI) pour le diplôme de sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC

Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier CFC

Orfèvre CFC

Sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses CFC

Entreprise



VSGU-ASHB
Verband Schweizer Goldschmiede-
und Uhrenfachgeschäfte (VSGU)
Association Suisse des maisons spécialisées
en Horlogerie et Bijouterie (ASHB)
www.vsgu-ashb.ch



**RECOMMANDATION DE RÉDUCTION DE LA DURÉE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE INITIALE DU CHAMP PROFESSIONNEL « CONCEPTION DE
BIJOUX ET D'OBJETS D'ORFÈVRE » – Version de mars 2022**

Situation 8

Formation initiale achevée avec CFC	Autre formation initiale avec CFC : formation initiale en dehors de situation 1- 7
Formation initiale complémentaire avec CFC souhaitée	Bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier CFC, orfèvre CFC, sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses CFC
Durée de la formation initiale complémentaire avec CFC	4 ans
Connaissances professionnelles en école professionnelle	L'enseignement doit être intégralement suivi.
Formation générale en école professionnelle	Dispensé d'enseignement
Cours interentreprises CI	Tous les CI de la profession envisagée correspondantes doivent être suivis.
PQ du domaine Travail pratique	L'examen doit être passé dans son intégralité.
PQ du domaine Note d'expérience	Moyenne des notes pour : a) l'enseignement des connaissances professionnelles (8 semestres) b) les 6 cours interentreprises (CI) pour les diplômes de bijoutière-joaillière/bijoutier-joaillier avec CFC et d'orfèvre avec CFC ; les 5 cours interentreprises (CI) pour le diplôme de sertisseuse de pierres précieuses/sertisseur de pierres précieuses avec CFC